

## LOGEMENT - HÉBERGEMENT

### La FNARS demande l'ouverture de places d'hébergement avant le plan hiver

**A** Paris et dans la Seine-Saint-Denis hier, « 700 personnes à la rue (dont la moitié d'enfants) ont appelé le 115 sans obtenir d'hébergement. Dans le Rhône, 1 950 personnes ont sollicité en vain un hébergement ces 15 derniers jours. Et en Haute-Garonne, ce sont 200 personnes qui sont sans solution chaque nuit. » Tels sont les constats de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS) dans un communiqué du 15 octobre, témoignant d'une « saturation extrême et inquiétante des centres d'hébergement à la veille de l'hiver ».

Face à cette situation, elle demande « que les capacités d'hébergement hivernales soient mobilisées dès à présent sur les territoires sans attendre le démarrage officiel du plan hiver et les températures négatives ». Le recensement des sites d'hébergement pour les familles réfugiées ayant « démontré que des capacités inexploitées d'hébergement et de relogement existent sur l'ensemble du territoire », elle en appelle à la mobilisation des préfets, des collectivités locales et des bailleurs dans les départements pour que ces « capacités d'accueil soient mobilisées sur les territoires les plus tendus pour l'ensemble des sans-abri, quelle que soit leur situation administrative ». Elle rappelle aussi le principe de l'inconditionnalité de l'accueil, s'inquiétant que plusieurs associations aient « signalé des remises à la rue de personnes ou familles sans titre de séjour ».

Alors que l'Etat devrait encore rappeler cette année sa démarche de « fin de gestion saisonnière du dispositif d'accueil » engagée depuis une circulaire du 21 novembre 2013 (1), la préfecture de la région Ile-de-France a annoncé à la fin septembre 2 500 places supplémentaires mobilisables à compter du 1<sup>er</sup> novembre, précisant que l'Etat poursuit parallèlement son plan de réduction de recours à l'hôtel. Quelques jours après la réunion du comité de pilotage de ce plan national, le 29 septembre, la FNARS en dresse un bilan mitigé, témoignant d'« avancées inégales sur les territoires ». Si le plan triennal

permet des dynamiques nouvelles « en systématisant la recherche d'alternatives à l'hôtel, le rythme trop lent des captations et des ouvertures de solutions adaptées aux publics hébergés, l'impact des flux au 115 et de la sortie de l'hiver ne permettent pas d'envisager une diminution significative de l'hébergement hôtelier dans les mois à venir », conclut la FNARS. La consommation des nuitées hôtelières continue ainsi « de progresser (37 218 nuitées en juin 2015, soit + 24 % sur un an), mais avec une légère décélération de la hausse ». En Ile-de-France, 840 places ont été créées à la fin août en intermédiation locative, sur un objectif de 1 000 logements à créer sur l'année, indique la fédération. ■ M. L.B.

(1) Voir ASH n° 2835 du 29-11-13, p. 36.